ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

HAUTE-GARONNE (1RE CIRCONSCRIPTION)

CALMEL Cyprien

« OUI » L'ÉLU DU PEUPLE

Député de la Haute-Garonne par le suffrage universel,
Invalidé par l'Assemblée Nationale,
Trésorier.-Adjoint du Syndicat Fleuriste Toulouse et sa région,
Administrateur Caisse Allocations Familiales,
Officier d'Académie.

Remplaçant éventuel :

BOITARD André

Pupille de la Nation,
Fonctionnaire de l'Education Nationale,
Rapatrié du Maroc,
Ancien Président des Orphelins de Guerre du Maroc,
Ancien Président des Coloniaux
et Anciens Combattants Coloniaux du Maroc,
Chevalier du Mérite Social.

FRANÇAISES ET FRANÇAIS,

Comme aux élections législatives du 2 janvier 1956 et plus encore, je vous dis : votre confiance a été trahie depuis des années. Les partis, quels qu'ils soient, ont présenté à vos suffrages des candidats qui ont trahi toutes leurs promesses. Tous vous en êtes victimes.

Vous, les 35 000 électeurs de la Haute-Garonne, qui nous avaient fait confiance, qui aviez voté pour que ça change, parce que nous avions le courage de dénoncer les gros scandales, soit pour ma liste, soit pour la liste de mon ami Paul Bressolle, agriculteur exploitant à Castelginest, ancien Maire, Chevalier du Mérite Agricole, tête de la liste de Défense des Intérêts agricoles et viticoles, listes qui étaient totalisées conformément à la loi (je rappelle ceci avec l'autorisation de mon ami Bressolle).

Vous avez été bafoués, puisque le Système, en violation de tous les règlements, par la machination et le cynisme de LE TROQUER et ses complices, contre la volonté du Suffrage Universel, a désigné à ma place COSTE-FLORET qui, non élu, rejeté par les électeurs, avait quelques 10 000 voix de moins.

Comme vous, ont été indignés tous les Républicains, à quelque parti qu'ils appartiennent, qui ont estimé qu'en aucun cas on ne devait violer la volonté du corps électoral et qu'il est inutile d'appeler les citoyens aux urnes si l'on doit ensuite arbitrairement annuler leur vote.

S'il y avait eu alors une élection partielle entre COSTE-FLORET et moi, j'aurais été maintenu député par une immense majorité de voix de tous les partis et l'imposteur Coste-Floret aurait été renié par beaucoup de ceux-là même qui avaient voté pour lui le 2 janvier.

Par la nouvelle Constitution que vous avez votée le 28 septembre, cela ne pourra pas se renouveler, puisque, art. 59 : ce coup de force possible est enlevé à l'Assemblée, le Conseil Constitutionnel statue en cas de contestation sur la régularité de l'élection des Députés et Sénateurs.

Par le retour au scrutin d'arrondissement, on a voulu, dit-on, que le député soit plus près et mieux connu de ses électeurs et que l'électeur sache qui est responsable. Mais alors comment agiront les députés qui auront été désignés par leur parti politique, alors que l'art. 27 de la Constitution nouvelle dit : Tout mandat impératif est nul. C'est bien ainsi que je l'entends : j'estime que seule sa conscience doit guider le citoyen dans ses actes et que l'élu doit être en communion d'idée avec ceux qui l'ont mandaté.

C'est la raison qui a fait que j'ai rompu avec POUJADE, n'étant pas d'accord avec certaines méthodes et son attitude à l'occasion du Référendum. Ne voulant ni l'aventure, ni une dictature quelle qu'elle soit, ni la guerre civile, j'ai dit publiquement « OUI » au Référendum, d'accord avec l'immense majorité de ceux qui m'ont élu soit Administrateur de la Caisse d'Allocations Familiales en novembre 1955, soit député de la Haute-Garonne le 2 janvier 1956.

La révolte du Peuple de France contre le Système qui a fait tant de mal, a donné ce raz-de-marée du 28 septembre.

NE NOUS LAISSONS PAS VOLER NOTRE « OUI ».

LA FRANCE ETAIT AU BORD de L'ABIME et de la FAILLITE ! FAILLITE de notre Economie, due à une **Fiscalité injuste,** excessive et désordonnée qui fait échapper les trusts et les fraudeurs à l'impôt, à des **Salaires insuffisants** qui ne permettent pas un pouvoir d'achat normal, à une **gestion catastrophique** du Trésor et des Entreprises d'Etat.

FAILLITE de l'Union Française due à la vénalité et à la lâcheté des gouvernements aux ordres de l'étranger et de la finance apatride. Indochine perdue après une longue guerre évitable, territoires de l'Inde cédés sans discussion et contrairement à la Constitution, Tunisie et Maroc qui échappent à notre influence : tel est le bilan.

FAILLITE de notre POLITIQUE ETRANGERE, qui a réduit la France au rang de puissance de troisième ordre et qui nous ridiculise aux yeux du Monde.

Ouvriers, employés, paysans, commerçants et artisans, intellectuels, producteurs et travailleurs de toutes les catégories sociales, vieux travailleurs, nous en avons assez des discordes entretenues par les professionnels de la politique.

IL NE S'AGIT PLUS de POLITIQUE, il s'agit de la vie du pays, de notre existence, de celle de nos familles, de la prospérité de nos métiers, de l'avenir de nos enfants, de la quiétude de nos vieux jours.

Pendant que le Peuple travaille, les gangs de la finance et de la politique s'engraissent de ses efforts et font massacrer inutilement la jeunesse, espoir du Pays.

Il faudra que les élus permettent et aident celui qui est l'arbitre à refaire une France digne et forte.

Le travail à accomplir est immense : Mettre en place la communauté franco-africaine, loger les citoyens (penser aux jeunes ménages et à ceux qui reviennent de Tunisie et du Maroc : symboliquement, **André BOITARD** est mon suppléant, rapatrié du Maroc, salarié, fonctionnaire de l'Education Nationale), bâtir des **écoles**, leur donner des maîtres, organiser la recherche scientifique, adapter la fiscalité, poursuivre l'équipement industriel, rénover l'Agriculture, assurer l'indépendance, la dignité et l'efficacité des Administrations nationales, garantir le droit au travail.

Dans cette compétition électorale le pays ne veut plus les intrigues et les ambitions, mais des idées généreuses pour servir la Nation et ses citoyens.

Vous tous mécontents de la IVe République,

Qui n'approuviez pas le Système que nous combattions,

Qui ne vous résigniez pas à la décadence,

Qui ne voulez pas devenir des Immatriculés,

Qui n'étiez pas mûrs pour la servitude,

Vous vouliez que nous sortions du Régime des irresponsables.

Ouvriez et employés aux salaires de famine,

Commerçants et artisans écrasés par le Fisc,

Paysans qui ne veulent pas des Kolkoses,

Hommes et Femmes des professions libérales qui désirent la liberté d'expression,

Fonctionnaires conscients de leur rôle,

Vieillards justement inquiets de leur sort (les Vignettes !),

Anciens Combattants (on a oublié « Ils ont des droits sur nous »),

VOUS VOULEZ ETRE UN ARTISAN DE LA FRANCE NOUVELLE.

Pour une compréhension des réalités sociales et humaines.

Pour le salut collectif contre l'emprise des intérêts privés et coalitions économiques.

Contre la disparition du Petit Commerce et de l'Artisanat mais leur adaptation au probème de la distribution.

Pour la sauvegarde de l'Exploitation familiale par l'aménagement rural et l'équipement pour un meilleur rendement de l'Agriculture française.

Pour tous les travailleurs et anciens travailleurs la justice sociale par l'élévation et non le nivellement général par le bas.

Pour favoriser l'initiative et l'ardeur au travail et au rendement par la suppression de la crainte de la disparition du fruit des efforts et de l'économie.

VOUS AVEZ DIT « OUI » LE 28 SEPTEMBRE

POUR UNE FRANCE FORTE ET RESPECTÉE où IL FERA BON VIVRE LIBRES

VOUS FAIREZ BLOC, DÈS LE PREMIER TOUR, LE 23 NOVEMBRE

SUR CALMEL, REMPLAÇANT ÉVENTUEL BOITARD,

PARCE QUE LE SYSTÈME A INVALIDÉ ARBITRAIREMENT SON ADVERSAIRE

VOTRE DÉFENSEUR CALMEL.

IMP. MEDOUS, TOULOUSE